



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Versailles



Le développement de l'esprit d'entreprendre à l'école :  
une solution pour mettre les élèves au cœur de leurs  
apprentissages ?

Travail scientifique de nature réflexive

Année 2016/2017

Eric GAPIHAN

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Contexte politique &amp; institutionnel</b> .....	<b>4</b>
2.1	Aux sources de l'enseignement de l'esprit d'entreprendre.....	5
2.2	Dans l'Union Européenne .....	5
2.3	En France .....	6
<b>3</b>	<b>Cadre théorique : ce que dit la recherche</b> .....	<b>10</b>
3.1	L'entrepreneuriat en milieu scolaire.....	10
3.2	La pédagogie active : l'apprentissage par le projet .....	11
3.3	La mini entreprise : outil pédagogique au centre de l'apprentissage par projet et du développement de l'esprit d'entreprendre. ....	12
<b>4</b>	<b>Les enseignants face à l'enseignement de l'esprit d'entreprendre : un changement de paradigme</b> .....	<b>14</b>
<b>5</b>	<b>Des élèves désireux de devenir acteurs de leurs apprentissages</b> .....	<b>17</b>
<b>6</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>20</b>
<b>7</b>	<b>Annexe</b> .....	<b>22</b>

# 1 Introduction

Enseignant en économie gestion, j'effectue mon année de titularisation en tant qu'enseignant stagiaire au sein du lycée général et technique Jacques Prévert de Boulogne Billancourt (92). Cet établissement qui compte environ 1300 élèves, propose des sections générales, des classes de BTS et des sections technologiques, deux classes de première STMG et deux classes de terminales STMG dont l'une en option mercatique et l'autre ressources humaines et communication. J'enseigne dans deux classes ; l'économie et le droit en 1<sup>ère</sup> STMG et le management des organisations en terminale STMG (option mercatique).

Chacune de ces classes comptent 36 élèves. Sans entrer dans l'analyse des différentes postures d'élèves que D. BUCHETON a formalisées dans ses travaux de recherche, j'ai constaté la difficulté d'adapter son enseignement aux très grandes différences de niveau, d'attitude et de comportement des élèves de mes classes. Dès le début de l'année, je me suis demandé comment faire pour les intéresser, les impliquer et les rendre acteurs de leurs apprentissages ? Comment puis-je mettre au travail ceux qui parmi les élèves sont les plus démotivés et/ou indisciplinés ? Comment les aider à devenir des citoyens responsables et acteurs de leur vie personnelle et professionnelle ? A plusieurs reprises, je me suis posé des questions sur les conditions de travail et de vie de mes élèves au sein de l'enceinte scolaire. Réflexions qui m'ont amené à questionner le statut de l'élève et découvrir les travaux de P. PERRENOUD (1994) concernant le concept de métier d'élève dans lequel il indique qu'il est un des « métiers » les moins librement choisis et d'ajouter « *Le métier d'élève est assigné aux enfants et aux adolescents comme un métier statuaire, (...). Juridiquement, le travail scolaire est plus proche des travaux forcés que de la profession librement choisie* ».

Toutes ces questions m'ont conduit à faire un parallèle avec mon expérience professionnelle et le monde de l'entreprise où de plus en plus on réfléchit à la notion « d'entreprise libérée » (Isaac Getz. 2012) où chaque salarié doit être considéré et incité à participer, à s'impliquer dans les décisions et la vie de son organisation afin de s'y épanouir, être responsable et autonome, se former et bien sûr concourir au développement de son organisation. On attend de chacun qu'il entreprenne, qu'il prenne des initiatives, on parle même d'intrapreneuriat. De même l'enseignement évolue, passant d'une pédagogie de la simple transmission de connaissances à une pédagogie d'acquisition de capacités telle que l'on observe principalement aujourd'hui, vers des pédagogies dites actives où l'élève devient acteur de son apprentissage. Cette évolution

à l'image de l'entreprise, remet en cause le rôle et les relations entre les membres de l'organisation.

Ces réflexions nous amènent à nous poser la question suivante : en quoi l'apprentissage de l'esprit d'entreprendre au sein de l'école permet-il aux élèves de devenir acteur de leur apprentissage et de favoriser l'acquisition des connaissances ?

Après avoir rappelé les différentes étapes qui ont fait émerger l'esprit d'entreprendre, comme une compétence clé de l'enseignement dans le secondaire tant en France qu'en Europe, nous nous intéresserons aux travaux de recherche conduits par des chercheurs dans le domaine de l'enseignement et de la formation puis nous nous intéresserons à la situation des enseignants face à l'apprentissage de l'esprit d'entreprendre pour enfin questionner des élèves de première et terminale STMG du lycée Jacques Prévert.

## 2 Contexte politique & institutionnel

L'entrée dans le XXI<sup>ème</sup> siècle s'accompagne d'une volonté politique de nombreux pays de l'Union Européenne et pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) de développer l'esprit d'entreprendre de plus en plus tôt dans la formation des élèves, des étudiants et des adultes tout au long de la vie. Dans le cadre de la "Stratégie de Lisbonne" la Commission Européenne a établi un cadre de référence européen<sup>1</sup> concernant les compétences clé pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et dans lequel le développement de l'esprit entrepreneurial chez les individus est considéré comme un des moyens de répondre aux enjeux de la globalisation, de l'évolution des technologies qui modifient rapidement notre environnement et de maintenir la cohésion sociale. L'UNESCO explique sur la première page de son site web consacré à l'enseignement de l'entrepreneuriat « *qu'encourager l'esprit d'entreprise et l'acquisition des compétences correspondantes dans les établissements du secondaire permet de faire davantage prendre conscience aux jeunes des opportunités de carrière et des moyens de contribuer au développement et à la prospérité de leurs communautés. Cela permet de réduire la vulnérabilité des jeunes ainsi que la marginalisation sociale et la pauvreté* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://bookshop.europa.eu/fr/comp-tences-cl-s-pour-l-ducation-et-la-formation-tout-au-long-de-la-vie-pbNC7807312/>

<sup>2</sup> <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/strengthening-education-systems/secondary-education/entrepreneurship-education/>

Ainsi l'Union Européenne (UE) recommande à ses états membres d'inscrire l'esprit d'entreprendre comme une des compétences clé dans leurs politiques éducatives afin de préparer et former les personnes aux enjeux économiques et sociaux de notre siècle.

## **2.1 Aux sources de l'enseignement de l'esprit d'entreprendre**

Si aux Etats-Unis, l'éducation à l'esprit d'entreprendre a démarré dans l'enseignement supérieur (Havard, 1947), il arrive au Québec en 2001 en faisant son entrée dans le programme de formation de l'école québécoise comme scolarité de base des élèves du primaire et secondaire (Pepin, 2011).

## **2.2 Dans l'Union Européenne**

Au sommet de Lisbonne en 2000, dont le thème était "vers une Europe de l'innovation et de la connaissance", les pays membres de l'Union Européenne ont identifié comme compétence clé, pour atteindre cette ambition, l'esprit d'entreprendre. La reprise de la compétence à entreprendre dans l'agenda d'Oslo en 2006 marque une volonté réaffirmée de l'Union Européenne.

Le rapport de la Commission Européenne (janvier 2004) faisant suite aux conclusions du projet « BEST Procedure » et qui est consacré à l'analyse de programmes basés sur la création de Mini entreprises (ME) par les étudiants (dans l'enseignement secondaire plus spécialement) indique que « Le projet "Procédure Best" sur l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat présente les programmes prévoyant la création et la gestion de ME pendant une année scolaire comme des exemples de bonnes pratiques. D'autres programmes fondés sur l'expérience concrète et l'apprentissage par la pratique, y compris la participation à une entreprise d'entraînement ou virtuelle, ont été également été mis en évidence » (rapport p.18)<sup>3</sup>.

En 2006, le Parlement européen et le Conseil publient une recommandation (2006/962/CE) qui constitue le cadre de référence européen<sup>4</sup> concernant les compétences clés pour l'éducation dans laquelle, est précisé le désir de l'UE « *d'accentuer l'apprentissage de l'esprit d'entreprise*

---

<sup>3</sup>[http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/files/support\\_measures/training\\_education/doc/entrepreneurship\\_education\\_final\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/files/support_measures/training_education/doc/entrepreneurship_education_final_fr.pdf)

<sup>4</sup> <http://bookshop.europa.eu/fr/comp-tences-cl-s-pour-l-ducation-et-la-formation-tout-au-long-de-la-vie-pbNC7807312/>

*de l'école primaire jusqu'à l'université* ». Dans son programme de travail intitulé « Education et formation 2010 » l'esprit d'entreprise est même déclaré comme une des huit compétences clés, nécessaire à tout citoyen dans une société moderne fondée sur la connaissance.

Ce cadre européen s'adresse en particulier aux responsables politiques, professionnels de l'éducation, employeurs et apprenants. Il constitue un outil de référence à destination des États membres pour leurs politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie. Depuis le début des années 2000, la France a commencé à développer quelques outils et actions pour promouvoir l'esprit d'entreprendre et inciter les enseignants à développer de nouvelles approches pédagogiques.

### **2.3 En France**

Lors de la clôture des assises de l'entrepreneuriat, le 29 Avril 2013, le Président de la République, François Hollande, a indiqué « *Notre premier devoir, c'est donc de stimuler l'esprit d'entreprise, l'initiative, dans tous les domaines. C'est d'abord le rôle de l'école* ».

En 2003, le ministre de l'Education Nationale lançait une campagne d'information et de promotion de l'esprit d'entreprendre<sup>5</sup> avec le lancement, en partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprise (APCE devenue AFE), de l'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE) qui a pour rôle de repérer l'ensemble des actions menées à tous les niveaux du système éducatif français, et qui visent à développer l'esprit d'initiative des jeunes, à mieux les préparer à conduire des projets personnels ou professionnels innovants, voire à les former à la création d'entreprise.

Sur le site web Eduscol<sup>6</sup>, à la rubrique des politiques éducatives et de partenariats, l'Education Nationale présente les différentes actions menées afin d'initier les élèves à l'entrepreneuriat et de développer leur esprit d'entreprise ? Celles-ci s'appuient sur les actions suivantes :

- Bâtir un projet

Les programmes et référentiels de l'Éducation nationale intègrent l'esprit d'entreprendre ou la création d'entreprise.

---

<sup>5</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid357/developper-l-esprit-d-entreprendre.html>

<sup>6</sup> <http://eduscol.education.fr/cid47922/-esprit-d-entreprendre.html>

En lycée professionnel, le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP) est un levier de l'esprit d'entreprendre. Il consiste à réaliser totalement ou partiellement une production ou un service.

- Participer à la semaine école entreprise

Cette semaine est organisée suite un accord-cadre signé entre l'Education Nationale et le Medef rejoint par le Centre des Jeunes Dirigeants et l'association Jeunesse et Entreprise. Dans toutes les académies sont proposées des actions telles que visites d'entreprises, débats et découverte autour du fonctionnement et de l'environnement.

- Construire une Mini Entreprise

La Mini entreprise permet d'initier les collégiens et les lycéens des voies technologique et professionnelle à la création d'entreprise.

L'Education Nationale a signé un accord-cadre avec l'association Entreprendre pour apprendre France (EPA France) qui propose 4 programmes dont celui Mini Entreprise-EPA ciblant les élèves et étudiants de la 4<sup>ème</sup> au BTS.

La Mini Entreprise (ME), est « *un dispositif qui met les élèves de collège ou de lycée en situation de responsabilité et de découverte active du monde professionnel en leur permettant de créer, gérer, développer une entreprise en milieu scolaire.* »<sup>7</sup>. La ME mobilise pendant une année scolaire une équipe d'élèves, encadrés par des enseignants, des entrepreneurs et spécialistes de la création d'entreprise ou partenaires institutionnels, à la création d'entreprise grandeur nature. Cette ME permet la découverte concrète de la vie en entreprise, son fonctionnement et l'appréhension de la gestion de projet. La ME est aussi une démarche d'apprentissage pratique des connaissances théoriques, des savoir-faire et savoir être. Cette activité entre dans le cadre des activités pédagogiques de l'établissement scolaire.

Le principe de la ME trouve son origine aux Etats-Unis. Les pratiques visant la création de ME par des jeunes (élèves, étudiants, jeunes en formation de manière générale) prennent leur source dans une organisation appelée le « Junior Achievement » (Junior Achievement Worldwide)<sup>8</sup> qui est née aux États-Unis en 1919. Le mouvement Junior Achievement (JA) propose une

---

<sup>7</sup> Livret d'accompagnement pédagogique : les mini entreprises, une pratique innovante de découverte de l'entreprise - Collection gestes & situations professionnel - série situations – scérén (CNDP-CRDP) 2012.

<sup>8</sup> <https://www.jaworldwide.org/Pages/default.aspx>

pédagogie active axée sur le apprendre en faisant. Cette organisation fédère, depuis près de 40 ans différentes structures au niveau mondial.

Au niveau européen, le JA-YE (Junior Achievement – Young enterprise) fédère différentes organisations nationales, notamment EPA France (Entreprendre Pour Apprendre)<sup>9</sup> qui organise des concours et accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre de ME en milieu scolaire.

Le mouvement a gagné notamment l'Europe où une fédération européenne est née en 1977. Le JA-YE organise un concours européen des ME auquel EPA France (création en 1995 d'EPA France) participe chaque année. Les ME qui remportent le concours au niveau européen sont par la suite sélectionnées pour participer à un concours au niveau mondial. Durant l'année scolaire 2013-2014, il a été recensé 1075 ME dans les établissements scolaires du second degré en France pour l'année 2013-2014<sup>10</sup>.

- Participer à la semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin

Durant cette semaine, des femmes entrepreneures sont invitées à témoigner de leur aventure entrepreneuriale dans les collèges, lycées et établissements de l'enseignement supérieur.

En plus de ces actions, en 2007, la France a adopté un nouvel arrêté concernant la formation des enseignants (Arrêté du 19-12-2006 publié au JO du 28-12-2006, article 3). Celui-ci indique que chaque enseignant est à présent tenu de connaître le monde de l'entreprise, et d'en apporter la démonstration avant son recrutement. *« Les futurs enseignants des matières techniques et professionnelles doivent réaliser deux stages en entreprise. Le premier d'une durée de trois mois minimum pour les personnels enseignants stagiaires des disciplines professionnelles et technologiques du second degré qui n'auraient pas acquis une expérience professionnelle significative en rapport avec le contenu des formations auxquelles ils préparent leurs élèves »*. Le deuxième stage, *« d'une durée de trois semaines, axé sur les relations entre l'école et l'entreprise, pour tous les professeurs de lycée professionnel stagiaires »*.

Cependant, il demeure une difficulté pour qui veut s'impliquer dans l'apprentissage de l'esprit d'entreprendre à l'école. En effet, à la lecture des différents textes européens et français, on constate l'utilisation abondante des termes « esprit d'entreprise », « esprit d'entreprendre »,

---

<sup>9</sup> <http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/>

<sup>10</sup> [http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/fr/images\\_telecharges/administrator/telechargeable/complet%20double%20bd.pdf](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/fr/images_telecharges/administrator/telechargeable/complet%20double%20bd.pdf)



« éducation à l'entrepreneuriat » mais rarement accompagnés d'une définition précise. D'ailleurs, il est symptomatique de constater que le mot entrepreneuriat n'a pas une orthographe bien définie puisqu'il peut s'écrire aussi entreprenariat.

Ainsi, le cadre de référence européen définit l'esprit d'initiative et d'entreprise comme *« l'aptitude d'un individu à passer des idées aux actes. Il suppose de la créativité, de l'innovation et une prise de risques, ainsi que la capacité de programmer et de gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs. Cette compétence est un atout pour tout individu, non seulement dans sa vie de tous les jours, à la maison et en société, mais aussi sur son lieu de travail, puisqu'il est conscient du contexte dans lequel s'inscrit son travail et qu'il est en mesure de saisir les occasions qui se présentent, et elle est le fondement de l'acquisition de qualifications et de connaissances plus spécifiques dont ont besoin tous ceux qui créent une activité sociale ou commerciale ou qui y contribuent. Cela devrait inclure la sensibilisation aux valeurs éthiques et promouvoir la bonne gouvernance »* (extrait du Cadre de Référence Européen p.11). Cette définition se limite à la notion d'esprit d'entreprise mais ne nous éclaire pas sur les autres termes.

Pour Matthias Pepin (2011),<sup>11</sup> une première difficulté émerge lorsqu'il s'agit de définir la notion même d'entrepreneuriat. En effet, selon les époques et les points de vue, l'entrepreneuriat peut être défini selon un angle économique, psychologique voire sociologique. En outre, les paradigmes sur lesquels s'appuient ces différentes définitions sont très variés. Ainsi, il n'existe pas *« de bases consensuelles en entrepreneuriat à partir desquelles construire une compréhension claire de ce que pourrait signifier l'éducation entrepreneuriale »* (Revue des sciences de l'éducation de McGill- vol 46, n°2, p.304). Cette difficulté pose un ensemble de questions quant à la façon de mettre en œuvre l'entrepreneuriat dans les pratiques pédagogiques des enseignants.

Toutefois, en novembre 2014, dans une publication du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires (Crid) du Centre international d'études pédagogiques (CIEP), sur l'éducation à l'entrepreneuriat, Frederica Minichiello précise que *« l'éducation à l'entrepreneuriat vise le développement de deux attitudes : l'esprit d'entreprendre et l'esprit d'entreprise. Le premier, l'esprit d'entreprendre est lié à la prise d'initiative qui est dissociée de l'intention de créer une entreprise. Le second, l'esprit d'entreprise implique des compétences directement liées avec l'entreprise et la figure d'entrepreneur »*<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1006441ar>

<sup>12</sup> <http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/bibliographie-education-entrepreneuriat.pdf>

## 3 Cadre théorique : ce que dit la recherche

### 3.1 L'entrepreneuriat en milieu scolaire

L'éducation à l'entrepreneuriat fait référence à l'acquisition de compétences. La notion de compétence vise précisément à relier les apprentissages à des usages pratiqués hors de la vie scolaire. Or, comme l'indique Matthias Pepin (2011), « *les établissements scolaires (...) sont institués en tant que modèle de socialisation autonome et indépendant des pratiques sociales auxquelles ils sont censés préparer les élèves* » (p.306). C'est pour cette raison qu'il montre la pertinence « *d'ouvrir un terrain d'action potentiel pour relier les acquis scolaires et la vie hors de l'école* » (ibid.) grâce à des projets. Cependant, l'organisation des enseignements par disciplines distinctes rend difficile l'intégration de l'éducation entrepreneuriale qui découle d'une approche transdisciplinaire, car les enseignants sont eux-mêmes formés et habitués à un enseignement divisé en plusieurs disciplines. En outre, chaque discipline s'appuie sur un programme ou référentiel clair établi par des scientifiques et relativement stable dans le temps, ce qui n'est pas le cas de l'éducation à l'entrepreneuriat et donc favorise les débats et divisions. Toutefois selon l'auteur, l'approche entrepreneuriale en éducation doit être considérée comme une approche pédagogique à part entière et comme « *une question d'attitude, de la part des élèves, face aux apprentissages et face à la vie en général* » (p.313). Il renvoie à l'idée de développer, chez les élèves, des compétences générales qui leur serviront dans de multiples situations, qu'elles touchent le monde professionnel ou non, et de faire en sorte qu'ils deviennent entrepreneurs dans la vie en général comme dans l'entreprise.

Toujours selon l'auteur, « *la pratique pédagogique la plus emblématique en matière d'éducation entrepreneuriale, dans la scolarité de base des élèves, est sans doute la micro (mini) entreprise scolaire* » (p.315). Il considère la ME non pas comme un objet d'enseignement mais plutôt comme un outil d'enseignement. C'est à dire, « *une structure qui vient soutenir une manière particulière d'organiser pédagogiquement les situations d'apprentissage* » (p.318).

Cependant, l'approche entrepreneuriale en éducation, dans le cadre d'une mini entreprise, ne doit pas se limiter au problème de créer une activité qui soit nécessairement source de revenus financiers comme on a tendance à le croire intuitivement. Au contraire, certains auteurs (Jamieson, 1984 ; Williamson, 1989 ; Surlmont et Kearney, 2009) mettent en garde contre des projets scolaires uniquement orientés vers le profit. La ME peut avoir une finalité plus sociétale

ou environnementale tel qu'un projet lié à l'économie sociale et solidaire où la finalité n'est pas lucrative mais de rendre un service gratuit ou quasi gratuit à une communauté.

Enfin, Matthias Pepin pointe dans sa conclusion qu'il reste beaucoup d'espace « *au développement pédagogique des établissements scolaires et à la bonification de la formation initiale et continue des enseignant(e)s, qui fait encore peu de place à une compréhension en profondeur des enjeux inhérents à la mise en œuvre de l'éducation entrepreneuriale.* » (p.319)

### **3.2 La pédagogie active : l'apprentissage par le projet**

Catherine Reverdy (2013) nous montre que la pédagogie par projet n'est pas nouvelle mais qu'elle se pratiquait déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle. Or depuis quelques années elle suscite à nouveau l'intérêt par les possibilités qu'elle offre de sortir du cadre de l'enseignement traditionnel et d'ancrer l'enseignement dans la réalité du monde économique et de la société civile. Cependant, il apparaît que par manque de temps et d'investissement, les enseignants lui préfèrent une approche par résolution de problèmes qui, ne doit pas être confondue avec la pédagogie par le projet ou apprentissage par projet. Pour Proulx (2004) « *L'approche par projet n'est pas, dans son essence même, une technique ou une façon de penser l'enseignement en vue d'un apprentissage que l'on espère meilleur (...) Elle prend parti pour l'enseignement de l'apprentissage dans l'action, pour l'apprenant comme chef de file de sa formation et pour l'enseignant comme vigie* ».

Pour Perrenoud (2002), « *une démarche de projet est une entreprise collective gérée par le groupe classe* »<sup>13</sup> ayant pour objectif une production concrète au sens large et où chaque élève peut s'impliquer au travers de différentes tâches et fonctions. Le rôle actif des élèves « *suscite l'apprentissage de savoirs et savoir-faire de gestion de projet (...) favorise en même temps des apprentissages identifiables (au moins après coup) figurant au programme d'une ou plusieurs disciplines* » (ibid.)

La démarche projet ou approche par projet inscrit par conséquent l'élève dans un processus et une méthodologie lui permettant d'acquérir des connaissances, savoir-faire et savoir-être. L'objectif étant de faire prendre conscience à l'élève que la réalisation du projet nécessite la prise en compte et la mise en œuvre d'un ensemble d'attitudes (travail, coopération, persévérance, méthode) et de compétences qui donneront du sens aux notions, méthodes et connaissances apprises en classes.

---

<sup>13</sup> Perrenoud Philippe (2002). « Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? comment ? ». *Éducateur*, n° 14, décembre, p. 6–11.

Bordalo et Ginestet (1993) ajoutent que la démarche de projet n'est pas linéaire mais est remplie de tours et détours voire d'impasses dans lesquels, l'élève chemine et face auxquels il doit faire des choix et renoncements. Au final, ce cheminement tout au long du projet lui permettra de « *reconstruire une cohérence explicative ou productive, là où jusqu'alors il n'y avait que savoirs morcelés* »<sup>14</sup>.

David (2008), à l'instar de Bordalo et Ginestet (1993) qui décrivent trois dérives possibles de l'apprentissage par projet, nous met en garde contre les dérives qui existent lorsque les objectifs, les conditions de réalisation et l'organisation ne sont pas clairement définies au départ (« *without carefully designed tasks, skilled teachers, and school conditions that support projects, project-based Learning can devolve into a string of activities with no clear purpose or outcome* »<sup>15</sup>).

De même, Boutinet (2005) remarque que « *bon nombre de projets pédagogiques ne sont que des projets d'enseignement* »<sup>16</sup> du fait de la difficulté des enseignants à sortir d'un enseignement contraints par un programme à appliquer et par une relation enseignant élève rigide.

### **3.3 La mini entreprise : outil pédagogique au centre de l'apprentissage par projet et du développement de l'esprit d'entreprendre.**

Pour Champy-Remoussenard, Starck, Zaid, Deville, Ait M'Bark, (2014), si la pédagogie traditionnelle est considérée par les élèves comme peu motivante, la réalisation d'un projet tel qu'une ME, apparaît comme un défi à relever aussi bien par les élèves que les enseignants et constitue en cela un levier de motivation. La ME présentée comme un projet d'entreprise permet d'inscrire celui-ci dans la réalité économique et la vie hors de l'école tout en étant une pédagogie de projet avec des objectifs pédagogiques définis. Par pédagogie de projet, les auteurs entendent : « *le fait de fédérer un groupe d'élèves en vue de la réalisation d'un produit ou d'un service dans un laps de temps donné. La mise en œuvre du projet doit garantir à l'ensemble des participants d'être en position d'acteurs* »<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Bordalo Isabelle & Ginestet Jean-Paul (1993). Pour une pédagogie du projet. Paris : Hachette, 192 p.

<sup>15</sup> David Jane L. (2008). « Project-based learning ». Educational Leadership, vol. 65, n° 5, p. 80-82.

<sup>16</sup> Boutinet Jean-Pierre (2005). *Anthropologie du projet*. Paris : Presses universitaires de France, 405 p. 7<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1990).

<sup>17</sup> Champy-Remoussenard, Starck, Zaid, Deville, Ait M'Bark, (2014) rapport de recherche "Innovons et développons l'esprit d'entreprise", p.41.

Pour Surlemont et Kearney (2009, 61) « *Les mini-entreprises constituent une illustration parfaite de l'apprentissage expérientiel. Il s'agit d'activités réelles d'entreprises en miniature. Elles impliquent les jeunes dans la création, la gestion, l'organisation, la production, la commercialisation de produits ou de services. Elles constituent des sources précieuses d'apprentissage des réalités entrepreneuriales. D'une part, la participation à l'expérience permet aux participants d'apprendre à mieux se connaître, d'identifier leurs compétences, voire d'en découvrir de nouvelles et de les développer. (...) D'autre part, ces expériences permettent d'appréhender la réalité économique dans la mesure où les participants sont soumis à une obligation de production et où ils sont confrontés aux autres acteurs économiques de manière réelle (...) ceci tout en bénéficiant d'un accompagnement du coordonnateur de l'opérateur et des conseils éventuels de vrais entrepreneurs* »<sup>18</sup>.

La ME apparaît ainsi comme l'outil qui fait la jonction entre le monde de l'école, lieu d'apprentissage des savoirs et le monde de l'entreprise, lieu de mise en œuvre de ces savoirs et du développement des compétences par l'expérience.

Au niveau pédagogique, les champs d'expérimentation, qu'ouvre la ME, permettent de créer un environnement idéal pour organiser des situations obstacles (Astolfi, 1992)<sup>19</sup> qui amèneront les élèves à réutiliser les savoirs acquis des différentes disciplines dans un contexte tiré de la réalité économique ou de la vie en général. Ce travail leur permettra de donner du sens à ces acquis et d'accroître leur confiance en eux et leur capacité à maîtriser l'ensemble de ces savoirs pour faire face aux obstacles qu'ils rencontreront.

Dans le tableau ci-après, Surlemont et Kearney (2009) nous donnent les 4 principes de la « pédagogie entreprenante » qui permettront aux élèves de développer leur esprit d'entreprendre, d'initiative, tout en ayant une analyse réflexive quant à leurs actions et la mobilisation des savoirs disciplinaires qu'ils auront acquis.

---

<sup>18</sup> Extrait de "Pédagogie et esprit d'entreprendre", Bernard Surlemont et Paul Kearney. Collection : Petites Entreprises & Entrepreneuriat. Editeur : De Boeck Supérieur

<sup>19</sup> Astolfi, J.-P. (1992). L'important, c'est l'obstacle. Dans L'école pour apprendre (pp. 132-143). Paris : ESF.

**TABLEAU 2 – Les quatre piliers de la pédagogie entrepreneurante**

PRINCIPES	APPLICATIONS
Apprentissage responsabilisant	Prendre plus de responsabilité et de contrôle dans le processus d'apprentissage. L'apprenant doit être l'acteur de son apprentissage.
Apprentissage en « direct »	Apprendre par l'expérience directe. Privilégier la mise en œuvre pratique et concrète dans le processus d'acquisition des connaissances. L'apprenant est l'acteur de la mise en pratique.
Apprentissage coopératif	Favoriser l'apprentissage par la collaboration. L'apprenant apprend aux autres et avec les autres.
Apprentissage réflexif	Systematiser la généralisation à partir de l'expérience. Capitaliser sur le processus de débriefing et de feed-back. L'apprenant est l'acteur de la démarche réflexive.

Extrait de Surlemont B., Kearney P., (2009), Pédagogie et esprit d'entreprendre, Bruxelles, De Boeck (page 43).

Ce tableau montre également, à travers les applications de ces 4 grands principes, les capacités que les enseignants devront mettre en œuvre pour adapter leur enseignement et rendre possible le développement des capacités entrepreneuriales des apprenants.

## **4 Les enseignants face à l'enseignement de l'esprit d'entreprendre : un changement de paradigme**

Malgré l'ensemble de ces actions déjà mises en œuvre, les résultats du sondage commandé par l'association Le Réseau<sup>20</sup>, réalisé le 19 novembre 2013 par OpinionWay et l'institut Treize Articles, auprès d'un échantillon représentatif de 963 enseignants du second degré appartenant ou non à une zone d'éducation prioritaire, montrent que même si 71% des enseignants en collège et lycée pensent que les entreprises ne sont pas assez présentes à l'école, 90 % d'entre eux considèrent l'entreprise comme un lieu hostile, synonyme de stress (90%) et d'exploitation (62%). L'épanouissement (40%) et la convivialité (38%) arrivent en bas de tableau.

<sup>20</sup> Réseau National des Entreprises pour l'Egalité des chances dans l'Education Nationale, placée sous l'égide du ministère de l'éducation nationale - [www.lereseau.asso.fr](http://www.lereseau.asso.fr)

Les chiffres de cette enquête montrent que le regard des enseignants vis à vis de l'entreprise est pour le moins négatif. Un tel regard paraît constituer un obstacle important à la volonté politique de voir l'école et donc ses enseignants « stimuler l'esprit d'entreprendre ». Ces résultats signifient probablement une méconnaissance du monde de l'entreprise due, soit à un manque d'expériences professionnelles au sein d'entreprises, soit à une absence de contact et d'échange avec le monde de l'entreprise. Cependant, l'enquête révèle aussi que les enseignants déplorent une présence insuffisante des entreprises à l'école. Ceci tend à montrer que les enseignants attendent voire sont demandeurs d'une plus grande implication des entreprises dans l'école. Cette enquête qui fait apparaître au final une nette séparation entre le monde de l'école et celui de l'entreprise nous indique aussi que les enseignants se sentent en partie dépourvus face à l'enseignement de l'esprit d'entreprendre.

Eva LEFFLER (2009) dans son étude intitulée « The Many Faces of Entrepreneurship: A Discursive Battle for the School Arena »<sup>21</sup>, met en perspective dans l'approche entrepreneuriale, les notions d'esprit d'entreprendre (initiative, créativité) et l'esprit d'entreprise (entrepreneur, entrepreneuriat) en s'appuyant dans un premier temps sur les définitions issues du monde des affaires puis en l'élargissant dans un second temps au secteur public et à l'école. Ses recherches l'amènent à distinguer le développement de l'esprit d'entreprendre chez les plus jeunes élèves (afin de favoriser la créativité, la prise d'initiative, les capacités à communiquer, l'ouverture d'esprit et la prise de responsabilité) et chez les élèves plus âgés (les préparer à leur future vie professionnelle, vie d'entrepreneur). Toujours selon l'auteure, « l'enseignant entrepreneurial » (2009,110) se caractérise par le fait qu'il rompt avec les schémas traditionnels de l'enseignement. Il agit comme un entrepreneur dans sa classe qui guide et a le courage de donner aux jeunes la liberté dont ils ont besoin pour développer leurs capacités entrepreneuriales. Ce changement de relation et de pouvoir oblige l'enseignant à relâcher son contrôle sur le groupe classe.

L'auteure a ainsi demandé à plusieurs enseignants comment ils définissaient les concepts d'esprit entrepreneurial et d'entreprendre dans le cadre du travail scolaire des élèves. Bien que leurs définitions soient très variées, une vision commune émerge autour du concept d'esprit entrepreneurial où les élèves apprendraient en faisant et seraient conduits à trouver eux-mêmes les solutions aux problèmes. L'esprit entrepreneurial consisterait, selon eux, à permettre à la créativité des élèves de se développer. Les élèves doivent aussi être encouragés à s'auto évaluer

---

<sup>21</sup> <http://eer.sagepub.com/content/8/1/104.short>

et prendre plus d'initiatives. Pour les enseignants, c'est un défi de laisser s'exprimer la créativité des élèves et par conséquent d'être plus permissif afin que les élèves puissent exprimer leurs idées et leurs suggestions.

Concernant le concept d'esprit d'entreprendre (d'initiative), ils sont moins à l'aise. Pour eux, il apparaît compliqué d'intégrer ce concept dans leur enseignement. L'auteure montre que l'esprit d'entreprendre est le plus souvent observé dans les classes maternelles mais surtout dans l'enseignement supérieur où il est naturellement développé du fait des travaux collaboratifs avec les entreprises et la vie professionnelle.

Ainsi l'étude démontre que le concept d'esprit d'entreprendre (d'initiative) n'est ni clair ni évident que ce soit dans le contenu ou la forme qu'il doit prendre dans le travail d'enseignement. Les enseignants sont, par conséquent, confrontés à une difficulté quant à la manière d'intégrer ces concepts dans leur enseignement et comment ceux-ci leur permettront d'atteindre les objectifs liés aux programmes à enseigner. Cette situation crée un conflit entre une éducation entrepreneuriale et l'éducation traditionnelle. De même, la "bataille" prend place au niveau du discours où les mots, esprit entrepreneurial et esprit d'entreprendre sont des concepts issus du discours des économistes mais peu présents dans le discours pédagogique. Ainsi l'incertitude et la confusion ressenties par les enseignants tendent à indiquer que ces concepts n'ont pas pris une place naturelle dans leur pédagogie.

Pour Patricia Champy-Remoussenard, Sylvain Starck, Abdelkarim Zaid, Julie Deville et Mohamed Ait M'Bark, (2014), qui mènent des travaux de recherche sur le développement de l'esprit d'entreprendre à l'école et les conséquences sur les enseignants et les élèves, il s'agit d'un véritablement changement de paradigme pour les enseignants. Evoluant dans un monde scolaire organisé et stabilisé autour des programmes scolaires, la finalité d'une mini entreprise (ME), conduite à partir d'une idée de lancer un projet dans l'avenir, est incertaine. « *Le projet est en effet une manière de provoquer l'avenir dans une attitude pro-active : il s'agit de faire advenir un futur souhaité* » (2014, 42).

La réalisation d'une ME conduit les équipes éducatives à s'ouvrir sur le monde en développant des partenariats externes au monde de l'école. Elles sont alors confrontées à des visions différentes du monde où se confrontent les logiques scolaires et logiques économiques.

Parmi le retours d'expériences (projets pédagogiques destinés à développer l'esprit d'entreprendre) que les auteurs ont collectés, ils ont identifié une autre caractéristique de ce type de projet, c'est « *qu'il procure un réel plaisir pour les élèves et pour les enseignants. La source de cette satisfaction provient essentiellement de la prise de distance avec le cadre scolaire traditionnel, prise de distance rendue possible par le dispositif ME : ne plus rester*



*assis, reconnaître ou être reconnu autrement que par un système de notation, adopter de nouvelles pratiques, être désorienté, avoir le sentiment de prendre des risques, rencontrer de nouveaux acteurs, avoir d'autres préoccupations, modifier les relations et les interactions, quitter le point de vue disciplinaire, ne plus se sentir enseignant, avoir le sentiment de vivre " comme " dans une entreprise ».* Leur étude montre que sur les 68 enseignants du questionnaire, 52 trouvent que ce projet permet soit de fuir la routine, d'être créatif dans l'espace professionnel ou les deux.

Cet effet positif ressenti par les enseignants ne se limite aux seuls enseignants il est également ressenti par les élèves car il bouscule leur statut et leur métier d'élève.

## **5 Des élèves désireux de devenir acteurs de leurs apprentissages**

Ainsi que le note Philippe Perrenoud, scolarisés, les élèves sont assignés à un travail contraignant dont on leur dit que " c'est pour leur bien ". Ils n'ont pas ou peu d'espace de liberté et la plupart des travaux ne sont pas décidés par eux-mêmes mais imposés par les enseignants. Par ailleurs, les travaux qu'ils ont à effectuer sont très cloisonnés d'une discipline à l'autre et très fragmentés. Ils ont par conséquent dû mal à saisir l'objectif global et à s'impliquer dans leurs apprentissages d'autant plus que leur travail n'a pas d'utilité immédiatement visible hormis la sanction des notes. Malgré tout, on attend d'eux qu'ils soient matures, qu'ils aient le désir d'apprendre ! Face à cela, Philippe Perrenoud (1994) nous montre que les élèves adoptent plusieurs stratégies :

- Boire le calice jusqu'à la lie : l'élève accepte la logique du système en s'y soumettant, sans poser de questions ni discuter. Il peut ainsi gagner la confiance de l'enseignant, qui peut lui laisser une certaine autonomie.
- Vite ! vite ! vite ! L'élève réalise le plus rapidement possible les tâches demandées pour faire autre chose, pour avoir un moment de répit avant le prochain travail.
- Hâte-toi lentement. Plutôt que de refuser frontalement le travail, l'élève trouve des moyens de le différer, de l'interrompre. Il prend l'air occupé sans faire d'effort, feint de s'intéresser au travail.

- Je n'y comprends rien. L'élève s'avoue incompetent, incapable de comprendre la tâche. Cela lui fait gagner du temps lorsque l'enseignant est occupé avec d'autres élèves, et lui permet de soutirer à ce dernier quelques informations lorsqu'il viendra à sa table.
- Contestation ouverte. L'élève nie l'intérêt du travail demandé, refuse explicitement de le faire en invoquant diverses raisons (fatigue, envie, humeur). En raison de son risque, c'est souvent une stratégie occasionnelle. Toutefois, elle peut être le départ de véritables négociations avec l'enseignant, qui est souvent soucieux de ne pas donner du travail que ses élèves trouvent ennuyeux.

Or ces stratégies ne sont pas le propre des élèves. Isaac Getz (2012) nous montre que les salariés qui se lèvent le matin avec le sourire pour aller au travail afin de mettre en œuvre de nouvelles démarches, prendre des initiatives, développer leurs compétences, améliorer leurs résultats ne représentent qu'une faible partie des salariés d'une organisation. Seuls 11 % des salariés sont engagés dans leur travail. 61% des salariés sont désengagés c'est-à-dire qu'« ils viennent pour partir ». Pour ces salariés, leur vie commence lorsque le travail s'arrête. Enfin 28% des salariés sont d'après l'auteur, activement désengagés. Ces derniers sont « tellement malheureux que chaque jour ils viennent au travail pour exprimer leur malheur voire s'en prendre aux autres ». Ces personnes ne sont évidemment pas « désengagées » par nature mais elles deviennent démotivées car elles ne trouvent pas de réponse à leurs besoins de reconnaissance, de bienveillance... Elles ont besoin qu'on fasse confiance en leurs capacités à trouver des solutions mais aussi à développer leur potentiel en leur permettant de prendre des initiatives.

C'est entre autre pour répondre à ces besoins que nombre d'organisations essaient de mettre en œuvre un fonctionnement qui encourage la prise d'initiatives, l'esprit d'entreprendre afin que chaque personne se sente impliquée et reconnue.

Comme on le constate il y a une certaine ressemblance quant à l'attitude des salariés avec celle des élèves. L'enquête menée auprès des élèves de quatre classes de STMG du lycée Jacques Prévert de Boulogne Billancourt fait ressortir que ceux-ci ont des attentes si ce n'est des besoins proches de ceux des salariés.

Interrogés sur une liste de compétences (savoir-être, autonomie, prise d'initiative et travail en équipe) qu'ils souhaiteraient développer à l'école, les élèves indiquent en premier et pour la majorité, la prise d'initiative, suivi, du travail en équipe et de l'autonomie.

A la question pensez-vous que l'esprit d'entreprendre, d'initiative, doit être enseigné à l'école, les élèves sont 86,44% à penser que cela devrait être le cas. Seuls 11,86% pensent que cela n'est pas nécessaire car cet apprentissage peut, pour certains, être enseigné « dans n'importe quelle activité extra-scolaire comme le sport » ou « c'est quelque chose qui est réservé aux parents ». Alors qu'environ 56% des élèves sont prêts à s'investir dans un projet entreprenant au sein de l'école, 72,88% d'entre eux estiment qu'entreprendre au sein de l'école faciliterait l'apprentissage des savoirs du programme. La conduite de projets entrepreneuriaux (création d'une mini entreprise, d'une association...) au sein de l'école leur permettrait selon leurs dires ; de se sentir plus impliqués dans leur travail, plus motivés et de faciliter l'apprentissage des nouvelles matières telles que les matières dites technologiques, car celui-ci serait rendu plus concret et pratique.

L'enquête relève que même si 80% des élèves jugent le monde scolaire et le monde l'entreprise éloignés l'un de l'autre, ils estiment à un peu plus de 64% que leur formation est bien ancrée dans la réalité du monde économique et de la société civile. 27% d'entre eux pensent que leur formation est déconnectée de ce qui se passe en dehors des murs de l'école. Ces sentiments sont certainement l'une des principales raisons expliquant que 83% des élèves souhaiteraient qu'il y ait des intervenants extérieurs à l'école comme des professionnels, membres d'associations, entrepreneurs... Leur propos font ressortir qu'ils cherchent ; à avoir un regard sur le monde qui les entoure ou comme ils le disent sur ce « qui nous attend » ; à apprendre plus de l'environnement professionnel mais aussi plus largement du monde mais, de la bouche de personnes ayant des expériences différentes. Ils attendent de ces interventions des informations, des idées pour les guider dans leur orientation et parcours mais aussi un moyen de confronter leurs apprentissages à l'expérience de personnes extérieures à l'école et leur famille.

Si une majorité exprime avoir de bonnes relations avec leurs enseignants, un peu plus de 57% d'entre eux pensent que la réalisation d'un projet entrepreneurial dans l'établissement changerait la nature de cette relation car elle leur permettrait de mieux connaître leurs professeurs, de travailler avec eux plus étroitement et au-delà des limites de la classe, d'avoir un autre objectif commun, d'échanger plus directement sur leurs idées et projets personnels et « d'apprendre certaines choses que l'on ne voit pas forcément au sein de l'enseignement ». Toutefois un quart des élèves pensent que cela ne changera rien à leurs relations car celles-ci sont ressenties comme difficiles ou pour d'autres comme une « relation hiérarchique », enseignant-élève.

On peut penser que, de même que les enseignants qui ont participé à un projet pédagogique tel qu'étudié par l'équipe de Patricia Chapmy-Remoussenard et qui ont constaté une modification de leurs relations et interactions avec les élèves, que ce quart d'élèves insatisfaits de leurs relations avec les enseignants serait réduit.

En outre, cette alternative pédagogique permettrait vraisemblablement de révéler des prédispositions chez les élèves ou autres formes d'intelligence et savoir être qu'il est difficile d'identifier avec une pédagogie traditionnelle.

Cette opportunité permettrait de réduire le nombre d'élèves de STMG qui, selon l'enquête, se considère comme spectateur (46%) et non pas acteur (47,5%) de leur formation.

## **6 Conclusion**

Né d'une volonté politique, l'apprentissage de l'esprit d'entreprendre est une des compétences clé, identifiée par l'Union Européenne, afin de préparer les nouvelles générations aux enjeux économiques et sociaux de notre société. Plusieurs outils et actions ont été mis en œuvre par le ministère de l'Education Nationale pour favoriser le développement de cet apprentissage et d'ailleurs le Président de la République, M. Hollande, a indiqué que celui-ci « est d'abord le rôle de l'école ».

Bien que l'école ait la mission de préparer les élèves à leur future vie de citoyen, l'école reste encore trop coupée du monde extérieur et ne paraît pas les préparer suffisamment à devenir entrepreneurs dans leur vie. Toutefois, de plus en plus de projets sont menés dans lesquels les élèves deviennent acteurs de leur propre formation. C'est le cas par exemple des mini entreprises réalisées dans le cadre d'une pédagogie par projet. Pédagogie projet ou apprentissage par projet qui met l'élève face à une situation obstacle en lien direct avec la réalité économique. Ces projets permettent aux élèves de devenir acteur, de se sentir plus impliqué, de se découvrir et de mieux appréhender l'environnement économique. Ces projets leur permettent de réutiliser leurs acquis et de donner du sens à ces acquis. Au lieu d'un enseignement traditionnel où les savoirs sont morcelés, l'élève, acteur de son apprentissage, va créer une cohérence explicative et constructive de ces savoirs. Les résultats des travaux de recherche montrent que les enseignants comme les élèves sont satisfaits des projets qui ont développé l'esprit d'entreprendre à l'école.

L'enquête menée au lycée Jacques Prévert de Boulogne Billancourt révèle également une forte demande, de la part des élèves, d'une plus grande prise d'initiatives dans leurs apprentissages.

Ils sont prêts à prendre des risques. C'est aussi pour les enseignants une prise de risque qu'entreprendre de nouvelles approches pédagogiques.

La réalisation de ce travail réflexif a été une étape très enrichissante sur le plan personnel et professionnel. Ce travail de réflexion m'a permis de prendre du recul et de mieux appréhender le métier d'enseignant dans un établissement public local d'enseignement. Il m'a permis aussi de trouver des réponses sur la manière de réinvestir mon expérience professionnelle dans mon futur métier d'enseignant et comment contribuer au développement de cette compétence clé de l'Education Nationale, l'esprit d'entreprendre. Ce travail me donne des pistes de réflexion pour faire évoluer ma pratique pédagogique, rendre mes cours plus attractifs et les élèves acteurs de leur formation.

## 7 Annexe

L'enquête a été réalisée avec l'accord de M. CARBAJO, Proviseur du lycée Jacques Prévert de Boulogne Billancourt. Les quatre classes de STMG ont été consultées, soit deux classes de première et deux de terminale. Sur l'ensemble des questionnaires adressés aux élèves, 59 questionnaires ont pu être exploités.

Afin d'obtenir des réponses plus spontanées, j'ai opté pour un questionnaire préservant l'anonymat des élèves.

### Enquête Classes de STMG

1. Pensez-vous que l'apprentissage de l'esprit d'entreprendre (l'esprit d'initiative) doit être enseigné à l'école ?

Oui

non

Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

2. Vous sentez-vous plutôt acteur ou spectateur de votre formation ?

Acteur

Spectateur

3. Votre formation vous permet-elle de développer vos compétences en termes de :

- savoir-être : Oui  Non

- autonomie : Oui  Non

- prise d'initiative : Oui  Non

- travail en équipe : Oui  Non

4. Parmi ces compétences lesquelles souhaiteriez-vous pouvoir développer plus à l'école ? justifiez.

.....  
.....

5. Seriez-vous prêt à vous impliquer au sein de l'école, dans un projet de création d'une entreprise en miniature ou d'une association dans le cadre de votre programme scolaire ?

Oui  Non

6. Entreprendre au sein de l'école faciliterait-il, selon vous, l'apprentissage des savoirs de votre programme ?

Oui  pourquoi ? :

.....  
.....

Non  pourquoi ?

.....  
.....

7. Le monde scolaire et le monde des entreprises vous semblent-ils ?

Proches l'un de l'autre  éloignés l'un de l'autre

8. Votre formation vous semble-t-elle être ancrée dans la réalité du monde économique et de la société civile ?

Oui  Non

9. Souhaiteriez-vous qu'il y ait plus d'interventions de personnes extérieures à l'école (professionnels, membres d'associations, entrepreneurs...)

- Si oui pourquoi :

.....

- Si non pourquoi :

.....

10.Selon vous, l'école doit elle se rapprocher plus du monde économique et de la société civile ?

Oui  Non

11.Comment qualifieriez-vous votre relation avec les enseignants ?

.....  
.....

12.Pensez-vous que la réalisation d'un projet de création d'une mini entreprise ou association avec vos enseignants changerait la nature de votre relation avec les enseignants ?

Oui  Non

Pourquoi ? .....

13.Vous êtes :

Fille  Garçon

14.Vous êtes en classe de :

Première STMG  Terminale STMG